



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°74-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES Avenants n° 1 - Lots 7 et 11 Avenant n°2 - Lot 8 Marché adapté « Extension réhabilitation de l'école publique Les Marronniers »
Présents	17	
Votants	18	

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE présente au Conseil Municipal des avenants concernant les lots n°6 - 7 - 8 et 11 du marché adapté « extension-réhabilitation de l'école publique » :

N° Lot	Titulaire	Montant HT Initial	Avenant			
			N°	Objet	Montant HT	Evolution
7 – Menuiseries intérieures	RORTAIS LE PAVEC	67 001,79	1	Local rangement	727,00	1,09 %
8 – Cloisons sèches	LEDUC	71 954,14	2	Local rangement	1 942,00	3,52 %
11 – Peinture	BRUN	26 302,10	1	Local rangement	374,73	1,42 %

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide les avenants n°1 des lots n° 7 et 11,
- valide l'avenant n°2 du lot 8,
- modifie le plan de financement en conséquence,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme, le 15 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°75-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	ADMINISTRATION GENERALE
Présents	17	Groupement de commandes « bulletins municipaux »
Votants	18	

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes de la Région de Nozay et les communes de La Grignonnais, Abbaretz, Puceul et Vay pour la conception et impression des magazines municipaux et intercommunaux. L'objectif est de rationaliser les coûts par un marché public, d'améliorer l'efficacité économique de ces achats et d'avoir une cohérence entre les supports de communication de la Communauté de Communes et des communes.

La Communauté de Communes de la Région de Nozay serait coordonnateur du groupement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'élaboration et l'édition du bulletin municipal, avec la CCRN et les communes d'Abbaretz, Puceul et Vay,
- autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

Pour extrait conforme, le 31 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°76-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	ADMINISTRATION GENERALE
Présents	17	Tarifs et règlement des salles : Mil'Lieu et Pré Clos
Votants	18	

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Jérôme RETIF présente au Conseil Municipal les projets de tarifs et règlement des salles du Mil'Lieu et du Pré Clos.

Les tarifs du Mil'Lieu sont annexés à la présente délibération dans le document « Règlement Intérieur ».

Les tarifs du Pré Clos sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2016 :

Tarifs de location	COMMUNE	HORS COMMUNE
Moins de 6 h	35 €	45 €
A partir de 6 h	81 €	111 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte les tarifs de location des salles du Mil'Lieu et Pré Clos, à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Adopte le règlement intérieur du Mil'Lieu.

Pour extrait conforme, le 30 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°77-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	17	Décision Modificative de crédits n°3
Votants	18	Budget commune

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative de crédits (DM n°3) portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement du budget commune :

Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Objet	Dépenses	Recettes
012	6218	Autre personnel extérieur	2 200	
013	6419	Remboursement sur rémunérations personnel		3 450
65	6554	Contribution aux organismes	2 700	
67	673	Titres annulés	550	
70	7067	Redevances périscolaire		2 000
TOTAL FONCTIONNEMENT :			5 450	5 450

Section d'investissement :

Opération	Article	Objet	Dépenses	Recettes
155	2313	Construction - opération « Eglise »	- 600	
173	2188	Autres immobilisations - opération « Développement Durable »	600	
TOTAL INVESTISSEMENT :			0	0

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte cette décision modificative de crédits.

Pour extrait conforme, le 15 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAISE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°78-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	17	Décision Modificative de crédits n°2
Votants	18	Budget commerce

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative de crédits (DM n°2) portant sur la section de fonctionnement du budget commerce :

Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Objet	Dépenses	Recettes
011	6156	Maintenance	- 1	
65	654	Pertes créances irrécouvrables	1	
TOTAL FONCTIONNEMENT :			0	0

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte cette décision modificative de crédits.

Pour extrait conforme, le 15 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°79-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	17	Demande de subvention FDSC auprès du Conseil Départemental - Salle multifonctions
Votants	18	

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les besoins de locaux fermés à destination des joueurs, supporters, arbitres et dirigeants du club de football « USPG » (Union Sportive Puceul La Grigonnais). Il est envisagé la création d'une salle contiguë aux vestiaires de football actuels. Cette salle multifonctions serait mise à disposition des associations locales.

Le montant prévisionnel de l'installation s'élève à 48 150 € HT.

Les travaux seront entrepris en avril 2016.

Le plan de financement pour la réalisation des travaux serait le suivant :

Subvention FDSC	21 667 €
Autofinancement	26 483 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, sollicite une subvention auprès :

- Du Conseil Départemental au titre du FDSC (période 2012-2015)

et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toute pièce relative à ce dossier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Pour extrait conforme, le 23 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

N°80-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	17	Demande de subvention DETR
Votants	18	Parking route de l'Océan

◇ Convocation du 4 décembre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Dominique GUICHARD

Procuration : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Déborah MELISSON

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les difficultés de stationnement et de circulation aux abords des commerces (stationnement difficile le long de la RN 171 et possible uniquement le long de la boulangerie sur 2 places limitées à 5 minutes).

Il est envisagé d'aménager un parking attenant au restaurant qui facilitera également le stationnement et la circulation des parents aux abords de l'école et du terrain d'entraînement de football.

Un sens de circulation sera imposé, un traçage au sol réalisé sur un enrobé.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 46 209,75 € HT.

Les travaux seront entrepris en avril 2016.

Le plan de financement pour la réalisation des travaux serait le suivant :

Subvention DETR	16 173 €
Autofinancement	30 036,75 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, sollicite une subvention auprès :

- de l'Etat au titre de la DETR au taux maximum

et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer toute pièce relative à ce dossier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Pour extrait conforme, le 15 décembre 2015

Le Maire,

Monique JAMIN